

L'erreur consiste à considérer que c'est le caractère religieux du voile islamique qui pose problème

Article rédigé par *Le Salon Beige*, le 09 juillet 2023

Source [Le Salon Beige] : Benoit Dumoulin, directeur d'ICHTUS, revient dans [France catholique](#) sur l'arrêt du Conseil d'Etat du 29 juin, justifiant l'interdiction du voile par la Fédération française de football. Il souligne :

Le port du voile islamique est une revendication politique plus que religieuse. [...]

En fait, l'erreur consiste à considérer que c'est le caractère religieux du voile islamique qui pose problème dans l'espace public. Dans ces conditions, toute expression publique du fait religieux devrait être proscrite, sans distinction aucune : c'est le vieux rêve des révolutionnaires et de leurs héritiers. « *Organiser l'humanité sans Dieu et sans roi* », disait Jules Ferry à la fin du XIXe siècle...

En réalité, si le voile islamique pose problème, c'est qu'il est la marque d'une culture qui ne considère pas la femme comme l'égale de l'homme, et voile celle-ci au lieu d'éduquer l'homme à la maîtrise de ses passions, comme l'a fait la civilisation européenne depuis l'amour courtois. C'est aussi qu'il est la manifestation visible d'une volonté d'islamiser la société française. En bien des endroits, le voile est devenu le porte-drapeau de l'idéologie des Frères musulmans, comme l'a montré l'anthropologue Florence Bergeaud-Blackler. Il n'est donc pas neutre politiquement.

Enfin, s'agissant du voile intégral théoriquement interdit en France depuis 2010, mais encore bien visible dans de nombreux quartiers, il est négation de la civilisation européenne marquée par l'Incarnation d'un Dieu fait homme, qui prend un visage humain. L'Europe doit donc rester la civilisation du visage, miroir de l'âme humaine et reflet du visage divin.

[Source](#)

09/07/2023 01:00